



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 22 Mars à 09 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Francine MENARD, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18 mars 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18 mars 2026.

### Présents :

Mesdames : Caroline BROCC, Patricia CHABIN, Clémence DESSAUNY, Francine MENARD, Julie VANDENBUSSCHE, Laurence VARD

Messieurs : Alain ASMANE, David CHANDAT, Yves FOURMENTRAUX, Michel MOULINNEUF, Benoit SALMON

### Absents :

A été nommé secrétaire : Madame Clémence DESSAUNY

## 2026\_27 Office du tourisme du Pays Loire Val d'Aubois : Elections des délégués

Madame la maire informe le conseil municipal du nombre de délégués à élire pour représenter la commune d'Argenvières dans ce syndicat :

- 1 délégué titulaire
- 1 délégué suppléant

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de procéder à l'élection des délégués à main levée.

Après vote à l'unanimité du conseil municipal, sont élus :

- délégué titulaire : Laurence VARD
- délégué suppléant : Alain ASMANE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 22 mars 2026  
La Maire  
Francine MENARD



La Secrétaire de séance  
Clémence DESSAUNY